



Conditions générales de participation à l'Opération Philips TV :
« Jusqu'à 300 € remboursés pour l'achat d'un TV Ambilight de la sélection* »

1. Objet de l'opération, éligibilité

- a. Présentation de l'Organisateur : La société TP Vision Europe B.V société de droit néerlandais, dont le siège social est situé Prins Bernhardplein 2001097 JB Amsterdam et dont la succursale française est située au 22 Quai Galliéni, 92150 Suresnes, immatriculée au RCS de Nanterre, sous le n° 535 359 798 (ci-après l'« **Organisateur** ») organise une opération commerciale du 06 mai au 23 juin 2026¹ (ci-après l'« **Opération** »).

Cette Opération est gérée par la société Nordic Retail Group AB, Linnégatan 9, Stockholm, SUEDE, qui ne vend ni ne fournit les produits concernés par l'Opération et agit uniquement en tant que prestataire de services de l'Opération (ci-après le « **Prestataire** »).

- b. Objet de l'Opération :

Si vous achetez, entre le 06 mai et le 23 juin 2026², un téléviseur Philips Ambilight de la sélection (liste des produits éligibles en annexe ci-après), auprès des enseignes commercialisant ces modèles, alors vous recevrez un remboursement pouvant aller, en fonction de la référence du produit acheté, jusqu'à 300€.

Les conditions de cette Opération sont précisées dans les présentes Conditions générales.

- c. Seuls les clients (consommateurs, personnes physiques majeures à la date du début de l'Opération et résidant en France métropolitaine Corse comprise, DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin) ou à Monaco) ayant acheté un TV Philips Ambilight parmi les modèles ci-dessous énumérés (ci-après les « **Produits concernés** » ou le « **Produit concerné** ») auprès d'une enseigne commercialisant ces modèles, à l'exclusion des achats sur des Market Place & d'occasion, peuvent participer à la promotion. Le Produit concerné doit avoir été acheté pour un usage domestique uniquement. Le personnel de l'Organisateur ou de toutes autres sociétés impliquées dans l'organisation et l'exécution de l'Opération, ainsi que leurs proches, sont exclus de l'Opération. Les revendeurs, ainsi que leurs personnels et leurs proches sont également exclus de l'Opération. Les intermédiaires et les détaillants ne sont pas autorisés à participer au nom de leurs clients.

Les Produits concernés doivent être achetés entre le 06 mai et le 23 juin 2026 à minuit³.

¹ Sauf pour les références 43PUS9000, 43PUS9050, 43PUS9060 pour lesquelles l'opération commerciale est applicable pour les achats effectués du 06 mai au 21 mai 2026 à minuit.

² Sauf pour les références 43PUS9000, 43PUS9050, 43PUS9060 pour lesquelles l'opération commerciale est applicable pour les achats effectués du 06 mai au 21 mai 2026 à minuit.

³ Sauf pour les références 43PUS9000, 43PUS9050, 43PUS9060 pour lesquelles l'opération commerciale est applicable pour les achats effectués du 06 mai au 21 mai 2026 à minuit.

L'Opération est valable dans tous les magasins des enseignes partenaires ouverts au cours de la période promotionnelle et sur les sites internet français de ces enseignes partenaires hors Market Place.

- d. Le participant doit obtenir une facture conforme à la réglementation applicable en matière de TVA auprès du magasin ou du site internet où il a acheté le Produit concerné. Un bon de commande n'est pas suffisant comme preuve d'achat.
- e. L'Organisateur se réserve également le droit d'exclure toute personne qui tente d'obtenir un avantage par le biais de fausses déclarations ou d'autres manipulations et/ou de participer à l'Opération plus souvent que ne le permettent les présentes Conditions générales. En cas de motif d'exclusion, l'Organisateur a également le droit d'exclure ultérieurement le participant de l'Opération et de refuser les paiements/remboursements.

En cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous vous exposez à des risques de poursuites de la part de l'Organisateur.

2. Période de l'Opération, produits concernés par l'Opération, mise en œuvre de l'Opération

Cette Opération est ouverte à tous les clients qui ont effectué l'achat d'un TV Philips Ambilight sélectionnée pour leur usage personnel auprès d'un magasin en France ou à Monaco ou d'un site internet français participant à l'Opération pendant la période du 06 mai au 23 juin à minuit⁴.

A partir du 06 mai 2026 à 00h01, lorsqu'un consommateur fait l'achat de l'un des Produits concernés, il peut s'inscrire sur le site <http://www.philips.fr/promotions> dans les 15 jours suivant la réception de sa facture.

La liste des Produits concernés par l'Opération ainsi que le montant remboursé correspondant sont précisés ci-dessous. Le montant remboursé dépend de la référence du Produit concerné acheté. Tous les téléviseurs Philips qui ne correspondent pas aux références ci-dessous sont exclus de l'Opération.

43PUS9000*	50PUS9000	55PUS9000	65PUS9000	75PUS9000
43PUS9050*	50PUS9050	55PUS9050	65PUS9050	
43PUS9060*	50PUS9060	55PUS9060	65PUS9060	
50 €	50 €	50 €	100 €	150 €

*Offre valable du 06 au 21 mai 2026 uniquement

48OLED810	55OLED810	65OLED810	77OLED810
48OLED850	55OLED850	65OLED850	77OLED850
150 €	250 €	250 €	300 €

55OLED910	65OLED910	77OLED910
55OLED950	65OLED950	77OLED950
100 €	300 €	300 €

⁴ Sauf pour les références 43PUS9000, 43PUS9050, 43PUS9060 pour lesquelles l'opération commerciale est applicable pour les achats effectués du 06 mai au 21 mai 2026 à minuit.



Pour participer à l'Opération Philips TV « Jusqu'à 300 € remboursés pour l'achat d'un TV Ambilight », vous devez suivre les étapes suivantes :

1. ACHETEZ, entre le 06 mai 2026 à 00h01 et le 23 juin 2026 à minuit⁵, un téléviseur Philips Ambilight présent dans la liste ci-dessus, auprès d'une enseigne partenaire.
2. Dans les 15 jours suivant la réception de votre facture, rendez-vous sur le site <http://www.philips.fr/promotions>
3. Scannez et joignez les éléments ci-dessous :
 - Votre facture (sur laquelle le prix, le revendeur, la référence du TV et la date d'achat sont visibles). Le nom apparaissant sur la facture doit être le même que celui du compte bancaire et celui utilisé lors de l'enregistrement à l'Opération.
 - Une photo lisible de l'étiquette blanche située sur le carton de votre téléviseur, préalablement découpée sur laquelle figurent le code-barres à 13 chiffres et le numéro de série (chiffres et lettres)
 - Une photo lisible de l'étiquette signalétique de votre téléviseur qui se trouve au dos de votre produit, et sur laquelle figurent les mêmes informations. Les codes-barres et numéro de série doivent être identiques à ceux présents sur l'étiquette blanche
4. Saisissez vos coordonnées (nom, prénom, adresse, date de naissance, email et IBAN/BIC), ainsi que le numéro de série de votre TV
5. Si votre participation est conforme aux instructions ci-dessus, vous recevrez un email de confirmation et votre remboursement sera effectué sous 10 semaines. Si votre enregistrement est invalide ou incomplet, vous recevrez également un email vous invitant à corriger ou compléter votre dossier sous 15 jours. Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'Opération ou soumis après le 08 juillet 2026 à minuit sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. Pour les références 43PUS9000, 43PUS9050, 43PUS9060, tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'Opération ou soumis après le 05 juin 2026 à minuit sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter notre Service Consommateur : **01.86.65.15.62**

- b. Les inscriptions qui ne répondent pas aux présentes conditions de participation, qui ne sont pas effectuées via le site officiel <http://www.philips.fr/promotions> ou qui sont incomplètes seront considérées comme nulles. L'Organisateur se réserve le droit de vérifier les informations fournies par vous en tant que participant lors de l'inscription, notamment en ce qui concerne l'éligibilité et les conditions préalables, et de demander des informations supplémentaires ou les preuves d'achat originales si nécessaire.

⁵ Sauf pour les références 43PUS9000, 43PUS9050, 43PUS9060 pour lesquelles l'opération commerciale est applicable pour les achats effectués du 06 mai au 21 mai 2026 à minuit.

PHILIPS

- c. Les participants qui fournissent des informations incomplètes lors de l'inscription et/ou qui téléchargent des factures/reçus non valides seront avertis par email et invités à fournir une facture/reçu valide dans un délai déterminé. Si vous, en tant que participant, ne donnez pas suite à cette demande dans les 15 jours calendaires ou au plus tard 30 jours après la date d'achat de votre téléviseur, ou si vous téléchargez à nouveau des reçus non valides, vous serez exclu de l'Opération.
- d. Le traitement du processus d'enregistrement, la vérification des données qui y est associée, ainsi que l'envoi de l'email de confirmation avec le lien vers le formulaire de retour seront effectués par le Prestataire.
- e. Toute donnée fournie après 15 jours à compter de la date d'achat dans le cadre d'une inscription sur <http://www.philips.fr/promotions> ne sera pas prise en compte dans le cadre de cette Opération et sera automatiquement considérée comme non-valide.
- f. Cette Opération est limitée à un maximum de 1 participation par foyer familial (même nom, même adresse et/ou même IBAN/BIC).
- g. Cette Opération n'est pas cumulable avec d'autres offres promotionnelles organisées par l'Organisateur.
- h. L'Opération est valable jusqu'à épuisement des stocks des Produits concernés par cette Opération. L'Organisateur ne peut être tenu responsable de la disponibilité des Produits concernés dans les magasins partenaires ou sur les sites internet partenaires.
- i. Si vous avez des questions ou des problèmes pendant le processus d'enregistrement sur le site web <http://www.philips.fr/promotions>, vous pouvez vous adresser à notre service d'assistance à la clientèle et nous contacter via cette page sur notre site web : <https://tv-sound-monitors.philips.com/s/contactsupport?language=fr>

3. Protection des données à caractère personnel

Les informations recueillies sur le formulaire d'inscription à l'Opération sont enregistrées dans un fichier informatisé par la succursale française de l'Organisateur dont les coordonnées figurent à l'article 4 des présentes Conditions et destinées au Prestataire.

Les informations personnelles des participants collectées afin de pouvoir bénéficier de l'Opération sont les suivantes : Nom*, Prénom*, Age*, Adresse électronique*, Numéro de téléphone*, Adresse postale*, facture du téléviseur*, modèle du téléviseur *, numéro de série du téléviseur *.

Les données marquées d'un « * » sont obligatoires pour le traitement et la validation de votre demande d'inscription. A défaut de renseigner ces données, l'Organisateur sera dans l'impossibilité de procéder à votre inscription à l'Opération.

Les données collectées sont enregistrées et utilisées par l'Organisateur et le Prestataire uniquement pour attester de la participation à l'Opération et permettre le remboursement.



Ces données seront supprimées dans un délai de six (6) mois après la date de l'inscription.

Les participants peuvent s'opposer à ce que leurs données personnelles communiquées dans le cadre de l'Opération fassent l'objet d'un traitement. Néanmoins, l'absence de communication de ces informations rend impossible la participation à l'Opération.

Si vous avez consenti à recevoir des informations de TP Vision, vos données seront conservées dans l'Union Européenne et utilisées par les services marketing et digitaux de TP Vision pour une durée de douze (12) mois à compter de la collecte de celles-ci. Les participants peuvent, à tout moment, s'opposer à la communication d'offres commerciales en cliquant sur le lien « se désabonner » ou « se désinscrire » figurant dans les communications commerciales.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés dans sa dernière version ainsi qu'au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD), vous bénéficiez, sur les données personnelles vous concernant, d'un droit d'accès et de rectification et, s'ils sont applicables, d'un droit de suppression, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, et de portabilité.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données personnelles dans ce dispositif, vous pouvez nous contacter via l'adresse privacy@tpv-tech.com en fournissant un justificatif d'identité.

Si les données personnelles disponibles ne sont plus nécessaires à la mise en œuvre de l'Opération, l'Organisateur les supprimera ou les bloquera immédiatement, à condition que cette suppression des données ne soit pas contraire aux obligations légales de conservation. En participant à l'Opération, chaque participant accepte également les directives de protection des données de l'Organisateur. La politique de confidentialité de l'Organisateur est expliquée dans notre déclaration de confidentialité et peut être consultée à l'adresse <http://www.tpvision.com/privacy-policy/>.

4. Organisateur

TP Vision Europe B.V.

Prins Bernhardplein 200

1097 JB Amsterdam

The Netherlands

Trade Register Number 53045394

VAT Number NL850721854B01

TP Vision Europe B.V.

Succursale française

22 Quai Galliéni - 92150 Suresnes

RCS de Nanterre n° 535 359 798

Contactez-nous :

<https://tpvcrmplus.force.com/PhilipsTVAudioMonitorConsumerCare/s/contactsupport?language=fr&country=FR&family=ava&reason=2>



5. Dispositions finales

L'Organisateur se réserve le droit, en cas de circonstances imprévues, à tout moment, d'interrompre l'Opération sans préavis ou de modifier ou d'ajuster les conditions de participation. L'interruption de cette Opération ou la modification des conditions de participation ne concernera pas les participants ayant déjà acheté un Produit concerné et ayant finalisé leur inscription à l'Opération qui demeurent soumis à la procédure telle que décrite ci-dessus.

L'Organisateur n'accepte aucune réclamation pour des dommages de toute nature découlant ou causés par l'impossibilité de participer à cette Opération pour des raisons indépendantes de la volonté de l'Organisateur telles que des dysfonctionnements techniques, des virus informatiques, des pannes de téléphone ou des interruptions du service Internet. De même, l'Organisateur est exonéré de toute responsabilité pour tout dommage qui pourrait être causé aux participants en raison d'erreurs, de défauts ou d'omissions dans les informations fournies à l'Organisateur. L'Organisateur décline toute responsabilité quant à la disponibilité et à l'accessibilité de la page web relative à l'Opération et des liens éventuels permettant aux participants d'y accéder.

Les présentes conditions de participation sont soumises au droit français. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conditions.

Pour tous les litiges découlant de ou en relation avec ces Conditions générales de Participation et/ou cette Opération seuls les tribunaux français seront compétents.